



POURSUITE DE LA MOBILISATION

C'est avec une grande amertume que nous découvrons les premiers retours du CTM.
Quelle inconsidération...

Les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de la Charente, réunis en assemblée générale ce jeudi 9 Janvier 2020, mèneront la poursuite de la mobilisation jusqu'au retrait de la réforme de la mobilité.

Les personnels ont voté à l'unanimité la poursuite du mouvement national afin de dénoncer les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels.

Pour rappel, les modalités d'action en cours :

- Boycott des CAP et des CPU
- Absence physique des CPIP lors de l'accueil des partenaires au dispositif DEFI à la maison d'arrêt.
- Présence physique en réunion de service sans prise de parole
- boycott des réunions RPO1

Nous avons voté à l'unanimité des modalités d'actions supplémentaires:

- Boycott des réunions paternariales et institutionnelles
- Transmission des rapports la veille des différentes commissions/instances
- Mise en oeuvre d'une journée SPIP mort le jour du CTM soit le 21 Janvier 2020
- Bandeau sur les courriels: *"La fonction publique fait face à des attaques sans précédents dans ses grands principes: les agents du SPIP de la Charente se mobilisent pour la défendre. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de la fonction publique".*
- Sensibiliser les médias, les élus à la situation de SPIP.
- Appel à une manifestation nationale

Une prochaine AG est prévue jeudi 23 janvier 2020 à 13h15.